

Orient, Israël a semblé plus que jamais s'enfermer dans sa solitude au cours de la 28e session.

Les neuf pays membres de la Communauté européenne ont collaboré plus étroitement au cours de la 28e session qu'au cours des sessions précédentes. Dans la Déclaration de Copenhague du 14 décembre, les Neuf ont manifesté leur intention "d'adopter, dans la mesure du possible, une attitude commune au sein d'organisations internationales, notamment les Nations Unies et les institutions spécialisées." Ils ont tenu des réunions à intervalles réguliers au cours de la session, aux fins de consultations sur des questions d'ordre économique, politique, social et administratif, décidant en règle générale d'une attitude commune.

Dans la déclaration qu'il a faite le deuxième jour du débat général, le ministre des Affaires extérieures, M. Sharp, a précisé les grandes lignes de l'approche du Canada à l'égard des questions dont serait saisie la 28e Assemblée générale. Après avoir passé en revue les réalisations qui ont apporté la paix et la sécurité dans bon nombre de parties du monde en 1973, le Ministre a souligné l'importance du rôle que les Nations Unies pourraient jouer dans les secteurs de l'économie et de la sécurité. Il a assuré les Nations Unies de l'appui du Canada dans leur rôle d'organisme de maintien de la paix et manifesté l'intérêt du gouvernement du Canada quant à l'initiative des États-Unis de convoquer une conférence alimentaire mondiale. Enfin, M. Sharp a insisté sur l'importance que revêtent la protection de l'environnement, l'élaboration du droit international dans la mesure où il s'applique à l'environnement et aux ressources marines, la nécessité de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin au terrorisme, de même que la cessation de tout essai nucléaire.

Dans de nombreux secteurs, le Canada a proposé, seul ou conjointement avec d'autres délégations, des résolutions et des programmes qui ont orienté les Nations Unies et les États membres vers la réalisation des objectifs fixés par M. Sharp. La question des essais nucléaires, d'un intérêt manifeste pour le Canada, fut l'un des sujets les plus délicats et les plus controversés dont l'Assemblée a été saisie.

L'Assemblée générale et la Conférence sur le droit de la mer ont préparé une partie du travail d'organisation en vue de la session consacrée à l'étude des questions de fond de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, qui se tiendra à Caracas du 20 juin au 29 août 1974. M. Alan Beesley a été élu au poste clé de président du Comité de rédaction de la Conférence, en témoignage d'appréciation pour sa participation personnelle ainsi que pour la contribution soutenue du Canada aux travaux du Comité du fond des mers, dans le cadre des travaux préparatoires à cette Conférence.

Le Canada a été élu membre à part entière du Conseil économique et social (ECOSOC) et du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le Canada a continué de jouer un rôle important dans le vaste secteur de la protection de l'environnement. Soulignant l'importance du nouveau Programme des Nations Unies pour l'environnement, la délégation du Canada a obtenu l'appui de 116 autres délégations lors de l'adoption d'une résolution visant à fournir l'autorisation nécessaire d'aller de l'avant dans les préparatifs en vue de la tenue d'une Conférence-Exposition sur les